

Compte rendu de l'assemblée des délégué-es du 21 mai 2014 Payerne, Restaurant La Suite

Une quarantaine de membres dont 30 délégué-es avec le droit de vote ont participé à cette assemblée.

Madame Hélène Affolter de la section Broye-Vully a souhaité la bienvenue aux participants et a présenté sa section qui compte 328 membres.

Statuts

La modification des statuts était à l'ordre du jour. En effet, les statuts actuels ne permettent pas d'accepter des membres collectifs. Notons que la FVR est la seule fédération cantonale dans cette situation. De ce fait, le Club des Aînés d'Avenches qui compte 120 membres, n'a pu être accueilli dans notre fédération jusqu'à ce jour.

En vue de corriger cet état de fait, les délégué-es ont accepté à l'unanimité moins une abstention, de compléter l'art. 4 du chapitre II des statuts qui stipule que « La FVR se compose de membres individuels et collectifs ».

Comptes 2013

Il convient de relever que les finances sont saines. L'exercice 2013 se boucle avec un excédant de recette de CHF 8995.91. Par conséquent, les comptes ont été approuvés sans avis contraire.

Composition du comité

En 2013, le comité cantonal a eu la tristesse de perdre son collègue, M. Henri Ginther, responsable de la logistique. Malheureusement, il n'a pas encore été remplacé. Notons que l'activité du comité est importante et qu'il convient impérativement d'attirer de nouveaux membres motivés, pour assurer la relève.

Campagne de recrutement 2014

Le rapport d'activité 2013 a notamment relevé la forte diminution du nombre des membres, en raison de décès ou d'entrées en EMS. En vue de trouver de nouveaux membres, le comité cantonal a décidé d'effectuer cet automne une campagne de

recrutement. Cette opération permettra d'attirer l'attention de quelque 13'000 personnes âgées de 64 à 70 ans de la région lausannoise, sur notre existence. Cette opération sera financée par nos réserves. Après discussion, l'assemblée a accepté cette dépense extraordinaire à l'unanimité moins deux abstentions.

Mission de la FVR

Dans son rapport d'activité, la présidente déclare notamment :

« Statutairement, la mission de la FVR est de coordonner les efforts de ses membres en vue de la défense de leurs intérêts économiques, sociaux et culturels, notamment de lutter pour une AVS forte et sociale. A cet égard, 2013 a été une année importante. En effet, le Conseil fédéral a lancé une procédure de consultation relative au projet de réforme de la prévoyance vieillesse 2020 visant à maintenir le niveau des prestations, assurer à long terme le financement des 1^{er} et 2^{ème} piliers et adapter ces derniers aux nouveaux besoins. Tout en entrant en matière, la FVR regrette que la retraite des femmes soit portée à 65 ans (comme les hommes), car l'égalité des salaires hommes/femmes n'est pas encore une réalité. Après avoir mandaté un groupe de travail pour examen du dossier, la FVR a transmis son rapport approuvé par le comité central au Conseiller fédéral Alain Berset. En outre, l'initiative AVSplus lancée par des syndicats, partis politiques et associations d'aînés, en particulier la FARES dont nous faisons partie, a été publiée à la Feuille fédérale le 12 mars 2013. Cette initiative demande un supplément de 10% sur les rentes AVS. Le CC a décidé de participer à la récolte de signatures et de s'engager lors de la campagne précédant la votation. Ces exemples montrent combien notre affiliation à la FVR, à la FARES et au CSA est importante. Ces réseaux permettent de suivre l'évolution des dossiers politiques concernant les aînés et de faire entendre leur voix aux autorités compétentes. »

Cette assemblée statutaire a permis de faire le point et de poser des jalons pour consolider la FVR.

Yverdon-les-Bains, mai 2014